
**L'Ordre des agronomes du Québec salue la volonté du gouvernement
de réviser la Loi sur les agronomes**

Montréal, le 22 octobre 2020 – L'Ordre des agronomes du Québec accueille avec enthousiasme l'annonce du projet de modernisation de la Loi sur les agronomes présentée par M. André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) cet après-midi. Au cours des dernières années, l'Ordre profitait de chaque opportunité pour rappeler l'importance de mettre à jour la loi sur les agronomes afin que la loi reflète le travail des agronomes d'aujourd'hui et pour mieux assurer la protection du public.

Rappelons que cette loi datait, pour l'essentiel de son contenu de 1942. La vision de l'agriculture et de l'agroalimentaire des agronomes et du législateur de l'époque ne pouvait en aucune façon anticiper les préoccupations de notre société contemporaine.

« L'agronomie est une science au cœur de l'actualité, une loi modernisée donnera les moyens supplémentaires à l'Ordre et aux agronomes de poursuivre leur engagement pour l'avenir de l'agriculture et pour la protection du public. », explique le président M. Michel Duval, président de l'Ordre des agronomes du Québec,

Cette annonce s'est faite lors du dévoilement du plan d'agriculture durable présenté par le MAPAQ. Celui-ci s'arrime presque parfaitement avec le thème du congrès annuel de l'Ordre : *L'agronome, acteur du développement durable* du 29 octobre prochain. D'ailleurs, le ministre André Lamontagne s'adressera également aux agronomes lors de cette journée. L'agronome demeure un des acteurs les plus importants pour introduire de nouvelles connaissances et de nouvelles technologies et participer activement à la transition vers une agriculture plus durable.

-30-

Pour informations:

Laurence Therrien
Responsable des communications et des relations publiques
Ordre des agronomes du Québec

(514) 596-3833 poste 223
laurence.therrien@oaq.qc.ca